



## DISPARITION DE LA 1 CENTIME

Exposé fait devant la SSN le 27 juin 2020  
par **Thierry Priser**



*Revers commun*



*Allemagne*



*Andorre*



*Autriche*



*Belgique\**



*Chypre*



*Cité du Vatican\**



*Espagne\**



*Estonie*



*Finlande*



*France*



*Grèce*



*Irlande*



*Italie*



*Lettonie*



*Lituanie*



*Luxembourg*



*Malte*



*Pays-Bas\**



*Portugal*



*Principauté de  
Monaco\**



*Saint Marin\**



*Slovaquie*



*Slovénie*

Nous apprenons la disparition de notre monnaie de 1 centime d'euro. <sup>1</sup>

On l'appelait parfois "cent" dans le langage courant, elle était d'ailleurs intitulée "euro cent" sur la monnaie elle-même.

Le revers était commun à toute la zone euro, mais chaque pays frappait un avers qui lui était propre. Certains pays, ceux indiqués plus haut par une astérisque (\*), ont émis plusieurs avers différents au cours de la période de frappe de cette monnaie.

La Commission européenne avait depuis quelques années le projet de l'éliminer, au motif quelle coûtait plus cher à fabriquer qu'elle ne représentait de valeur : son prix de revient serait de 1,2 centime, sans compter les frais de transport et de comptage <sup>2</sup>. Cette idée de supprimer les 1 centimes, ainsi les 2 centimes d'ailleurs, avait été avancée en décembre 2018 par Jean-Claude Juncker, et reprise dans les 64 mesures du "programme de travail 2020" adopté le 29 janvier 2020 par la commission européenne dirigée par Ursula von der Leyen.

Il est vrai que plus personne ne s'en servait. Peu de montants chez les commerçants en justifiaient l'usage. Elles encombraient nos porte-monnaie <sup>3</sup> d'un volume et d'un poids n'ayant qu'une très faible valeur d'achat. Ce qui avait amené beaucoup d'entre nous à prendre l'habitude de les laisser dormir dans des fonds de tiroirs. Aussi, par exemple, la Belgique subissait dernièrement une pénurie de ces petites monnaies, et avait fini par imposer depuis le 1er décembre 2019 l'arrondi à 5 centimes près dans le paiement en espèces chez les commerçants.

La monnaie de 1 centime pesait 2,30 grammes, avait un diamètre de 16,25 mm et une épaisseur de 1,67 mm.

Elle était faite en acier plaqué de cuivre. Une monnaie fourrée donc.

D'un jolie rouge clair légèrement rosé et scintillante quand elle venait d'être mise en circulation pas les banques, elles ne tardaient pas à se ternir et se noircir en quelques mois d'utilisation. Serait-elle une digne héritière des monnaies noires du moyen-âge ? Ce serait mal connaître la prestigieuse lignée de cette modeste monnaie.

\*\*\*

---

<sup>1</sup> Annick Becker "Vers la disparition des pièces de 1 et 2 centimes dans toute l'Europe ?" dans Capital. 28/01/2020.

<sup>2</sup> Le site internet de la Banque Centrale Européenne présente des informations plus complètes, par exemple sur la page consacrée à la pièce de 1 centime : <https://www.ecb.europa.eu/euro/coins/1cent/html/index.fr.html>

<sup>3</sup> On dit bien "un porte-monnaie" au singulier et "des porte-monnaie" au pluriel. Comme quoi il est bien inutile d'en avoir plusieurs...

2 €		25,75 mm - 8,5 g Couronne : cupro-nickel Centre : laiton de nickel, nickel, laiton de nickel
1 €		23,25 mm - 7,5 g Couronne : laiton de nickel Centre : cupro-nickel, nickel, cupro-nickel
50 centimes		24,25 mm - 7,8 g Alliage "Or nordique" : 89 % cuivre, 5 % zinc, 5 % aluminium et 1 % étain Alliage non-allergénique utilisé initialement pour les monnaies de 10 couronnes suédoises.
20 centimes		22,25 mm - 5,74 g Alliage "Or nordique"
10 centimes		19,75 mm - 4,10 g Alliage "Or nordique"
5 Centimes		21,25 mm - 3,92 g Acier plaqué cuivre
2 Centimes		18,75 mm - 3,06 g Acier plaqué cuivre
1 Centime		16,25 mm - 2,3 g Acier plaqué cuivre

La 1 centime, ou 1 cent, est la plus petite des premières monnaies frappées en euro et mise en circulation à partir de 2002. Elle correspondait à l'ancienne monnaie de 5 centimes en franc en service jusque là.

Des esprits chagrins feront remarquer que non, elle valait 6,55957 centimes de francs, selon le taux de conversion appliqué lors du passage à l'euro !

Ce sont sans doute ces mêmes esprits chagrins qui mirent beaucoup de temps à accepter que le café que l'on achetait le matin au comptoir des bistrotts pour 5 francs se mit à coûter du jour au lendemain 1 euro, et qui nous racontèrent des années durant que le passage à l'euro nous avait tous ruinés.

Les philatélistes ont leur propre référence du passage à l'euro avec la série des Marianne de Luquet. A moins que les timbres ne correspondaient à une valeur de service particulière, c'est bien à une équivalence de 1 € / 5 Francs auxquels les postiers se préparaient.



\*\*\*

La conversion avait été plus simple à faire lors de la réforme monétaire précédente, confiée en 1958 par le général De Gaulle à Antoine Pinay, son ministre des Finances, et à Jacques Rueff, haut fonctionnaire et économiste, qui donna naissance le 1 janvier 1960 au "nouveau franc", parfois appelé "franc lourd". La conversion ne nécessitait aucun arrondi : 1 nouveau franc valait 100 anciens francs. Cette réforme ne fut pas pour autant plus facilement assimilée, puisque qu'en 1999 on trouvait encore des gens qui continuaient à penser en anciens francs.

Ainsi la monnaie de 5 Centimes de 1960 correspondait à la monnaie de 5 Francs de 1959.



Anciens Francs  
avant 1959

Nouveaux Francs  
à partir de 1960

100  
francs



50  
francs



20  
francs



10  
francs



5  
francs



2 francs

1  
Franc



... 50, 20, 10 et 5 centimes

... 5 et 10 francs

1  
franc



50  
centimes



20  
centimes



10  
centimes



5  
centimes



1  
centime



La monnaie de 5 Francs Lavrillier, qui était en aluminium à l'issue de la seconde guerre mondiale, avait d'abord été fabriquée en bronze-aluminium, et précédemment même en nickel, avant la seconde guerre. Cette dégradation de la valeur du métal n'a eu pour autant rien de comparable avec celle qu'elle avait subit lors de la première guerre mondiale. En effet, avant cette dernière, la monnaie de 5 Francs avait été une grande monnaie d'argent, de 37 mm de diamètre, pesant 25 grammes. Cette belle monnaie avait vu défilé sur ses flans toute l'histoire politique du XIXème siècle...



*Illustration e-franc/CGB - échelle de reproduction : 1/1 ou 100 %*

Cette monnaie de 5 Francs était elle-même née sous la Révolution, qui vit une importante réforme du système monétaire, notamment pour adopter un système décimal :

1 franc = 10 décimes = 100 centimes.

Ce système aujourd'hui naturel se substituait à l'ancestral système royal, dans lequel :

1 livre = 20 sols = 240 deniers tournois (1 sol ou sou valant 12 deniers).



# Les monnaies sous Louis XVI

*Echelle de reproduction : 2/3 ou 67 %*

Double Louis d'or



Louis d'or



Demi Louis d'or



Ecu d'argent



Demi Ecu d'argent



1/5 Ecu d'argent



1/10 Ecu d'argent



1/20 Ecu d'argent



1 sol



1/2 sol



Liard



La pièce de 5 francs avait donc pris la place de l'écu du système royal.

Avec les mêmes approximations que celles que nous avons pu voir pour la réforme du passage à l'euro.

Les esprits chagrins de l'époque s'en étaient pris alors à la monnaie de 2 décimes, qui reprenait la physionomie de la monnaie de deux sols, alors que sa valeur était double, ce qui montrait la spoliation du nouveau système monétaire. Et la grogne fut telle que l'on du ramener en urgence toutes ces monnaies de 2 décimes aux ateliers monétaires pour les faire regraver en monnaie d'un décime. En revanche, la population avait bien accepté la monnaie de 5 francs, qu'elle a perçue être la successeur<sup>4</sup> de l'écu, et qui garda l'habitude de l'appeler écu.

Cet écu royal d'avant la Révolution était resté le même, au moins dans son apparence, depuis sa création en 1643. Il avait lui vu passer et vieillir sur ses flans tous nos rois pendant 250 ans...



<sup>4</sup>

Le féminin du mot "successeur" n'est pas toujours fixé à ce jour. Il semblerait que beaucoup d'esprits ne se soient pas toujours pas fait à l'idée qu'une femme puisse hériter.



Mais je vois que mon propos simplifié commence à frustrer nos numismates les plus au fait des multiples réformes et dévaluations que nos rois Louis ont fait subir à notre monnaie. La valeur a été tellement modifiée dans le temps que la filiation débouchant sur notre monnaie de 1 cent en deviendrait presque discutable. Alors, que va-t-il en être, maintenant que nous devons entrer dans le moyen-âge pour continuer à aller chercher les aïeux de notre petite monnaie ? C'est qu'il en a été développée de la science, il en a fallu du génie, pour remplacer l'usage de la monnaie d'or par celui de la monnaie en argent, pour absorber la dévaluation causée par les amas d'or ramenés des Amériques, et gérer tous les bouleversements du monde d'alors !

Mais je tiens à conserver un propos simple, alors coupons court : quand Louis XIII créa en 1643 l'écu d'argent, il valait 60 sols, soit 3 livres. Quelle est donc cette monnaie d'or qui valait encore 3 livres quand on la frappa la première fois, avant qu'on entreprenne de la dévaluer ? Auquel de nos rois la doit-on ?

Et bien, nous parlons de la toute première monnaie d'or que la France carolingienne ait frappée : l'écu d'or, créée en 1263 par Louis IX, dit Saint Louis. Une monnaie de 3 livres, ce qui représentait à son époque tellement de valeur qu'on ne la frappa que très peu !

Il nous aura donc fallu 754 ans pour que cette précieuse et magnifique monnaie d'or, réservée aux plus riches d'entre nous pour leurs opérations de commerce international, ne représente en fin de compte tellement plus aucune valeur que nous ne nous donnions même plus la peine de la fabriquer...

\*\*\*



*Ecu en or de Saint Louis- 1263*



*Ecus en argent des rois Louis XIII à Louis XVI*



*"Ecus" de 5 Francs en argent du XIX<sup>e</sup> siècle*



*5 Francs Bazon - 5 francs type Lavrillier en nickel, bronze aluminium, aluminium - 5 Francs Pétain*



*5 Centimes en bronze aluminium de Lagriffoul et Dieudonné*



*1 Centime d'euro en acier plaqué cuivre de Fabienne Courtiade*